

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N° 70 - du 9 mai 2025



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Virginie Bondon

Cadre supérieure au CHRU de Tours

« L'expertise soignante du manager est irremplaçable ! »

Dans notre entretien de la semaine, Virginie Bondon évoque les défis et les opportunités générés par le développement des systèmes d'intelligence artificielle générative, notamment dans l'élaboration et la gestion des plannings. Respect de la garantie humaine, sécurisation des données, accompagnement des professionnels de santé... Elle pose également les conditions de cette transformation systémique.

Quels sont les grands enseignements du « challenge plannings » organisé en mars dernier par l'ANAP ? Que nous apprennent les résultats de ce duel entre l'humain et la machine ?

Ce « challenge » nous donne une vision plus précise du potentiel de l'IA générative dans l'élaboration et la gestion des plannings de soins, mais il souligne aussi ses limites. Encore perfectibles, les solutions actuelles ne prennent pas suffisamment en compte les contraintes spécifiques des établissements de santé, tels les impondérables de la pratique professionnelle, comme les cycles de travail ou la hiérarchie des contraintes (arrêts maladie, congés, formations...). Autre enseignement marquant : deux cadres de santé ayant utilisé la même

solution ont obtenu des scores différents. Un résultat notable qui démontre le caractère irremplaçable de l'expertise soignante du manager. La compréhension des réalités de terrain, la maîtrise des règles du temps de travail et l'adaptation aux besoins des équipes demeurent essentielles, même avec des outils performants. La réussite reposera sur une collaboration étroite entre le professionnel de santé et la machine, où la technologie ne se substitue pas à l'intelligence humaine. Dernière leçon et non des moindres, ce « challenge » nous a permis d'apprécier les capacités du logiciel de gestion du temps de travail utilisé quotidiennement au CHU de Tours.

Quels sont les garde-fous à imposer, notamment sur le plan éthique ?

Le progrès technologique est un outil qui requiert prudence et vigilance. La responsabilité humaine sera une condition sine qua non pour garantir un usage approprié de l'intelligence artificielle. Au-delà des solutions fournies par les algorithmes, les cadres de santé devront impérativement contrôler le résultat proposé par la machine et valider leur décision en toute transparence. La sécurisation des données sera également un enjeu majeur, surtout dans les établissements de santé qui peuvent être la cible de cyberattaques. Souvent connectés aux logiciels de paie, les systèmes de plannings contiennent de nombreuses informations confidentielles qui doivent être rigoureusement protégées, comme le prévoient les règlements et les lois. De nouveaux moyens pourront être nécessaires pour maîtriser le risque et éviter la fuite de données sensibles.

Quels bénéfices peut-on raisonnablement attendre de ces systèmes d'intelligence artificielle dans la pratique managériale, notamment sur le plan organisationnel ?

Le développement de l'IA générative va optimiser notre efficacité opérationnelle. Elle pourrait notamment faciliter la mise au point de plannings justes et équilibrés via une analyse plus fine des ressources disponibles. Elle pourrait également proposer des solutions de réajustement pour pallier les contraintes et les aléas du quotidien, au regard des disponibilités des professionnels. Autre perspective concrète : l'IA permettra de libérer du temps que les cadres de santé sauront réinvestir dans l'accompagnement des professionnels, le management clinique, la qualité et la sécurité des soins prodigués aux patients, l'innovation et l'engagement dans la recherche paramédicale. Tous ces bénéfices cumulés devraient sensiblement améliorer les conditions de travail des équipes soignantes. Plusieurs freins devront néanmoins être levés pour concrétiser la promesse. Outre le perfectionnement de ces outils, leur intégration dans les systèmes d'exploitation existants sera une étape nécessaire pour faciliter le processus.

« L'intelligence artificielle générative devrait sensiblement améliorer les conditions de travail des soignants »

Quelles sont les autres conditions de la transformation ? Quelles sont vos attentes spécifiques vis-à-vis des tutelles ?

Tout devra être mis en œuvre pour favoriser la bonne appropriation de ces outils technologiques. La formation et l'accompagnement des professionnels de santé seront deux prérequis majeurs. Le développement des expérimentations et le partage des expériences aussi. Véritables catalyseurs du changement, les pouvoirs publics et les agences régionales de santé pourront être des facilitateurs. Ils devront notamment définir un cadre général, qui soit fiable, transparent et sécurisé, pour susciter la confiance des utilisateurs. Il sera également nécessaire de soutenir les investissements pour acquérir ces équipements onéreux, dont le coût sera difficilement

supportable par les établissements de santé. Une chose est sûre : il nous faudra absolument préserver le sens du travail, la solidarité entre professionnels et la capacité d'adaptation humaine. Il ne s'agit pas d'automatiser l'humain, mais de donner à l'humain de nouveaux moyens pour mieux agir. C'est en affirmant cette vision éthique et collective que nous réussirons cette transformation.

Challenge plannings : une nette victoire de l'IA !

Evaluer la pertinence de l'intelligence artificielle pour faciliter le quotidien des équipes, garantir un meilleur équilibre entre contraintes réglementaires et bien-être au travail, dégager du temps aux cadres pour leur permettre de se recentrer sur leur cœur de métier. Tels étaient les trois grands objectifs du « Duel IA » organisé le 6 mars dernier par l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP). Durant une journée intense et collaborative, dix-neuf cadres de santé se sont affrontés pour élaborer le meilleur planning*. Le verdict du jury est sans appel : quatre des cinq meilleurs plannings ont été réalisés avec l'aide de solutions d'intelligence artificielle. « Si la maîtrise des fondamentaux de l'organisation du temps de travail par les cadres reste une expertise déterminante, certaines solutions doivent encore améliorer l'intégration des contraintes du secteur », souligne l'ANAP, qui entend notamment proposer un appui renforcé aux éditeurs.

(*) La moitié des participants a utilisé la méthode traditionnelle, et l'autre moitié une solution d'intelligence artificielle.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Virginie Bondon, cadre supérieure au CHRU de Tours

EN DIRECT DES TERRITOIRES

IA : le GRADeS déploie de premiers outils au service des équipes de soins

Au CHU d'Orléans, la pose de voies veineuses sous échographie par les infirmiers se déploie

Eure-et-Loir : le CH de Nogent le Rotrou s'est agrandi

Loir-et-Cher : Une CUMP déclenchée après un accident de la route mortel

EN BREF

Les certificats de décès peuvent être établis par les infirmiers

Eure-et-Loir : un accélérateur de particules contre le cancer

Service sanitaire : wanted terrains de stage

Loiret : un musée virtuel dans les EHPAD de Montargis

EN PRATIQUE

Guide pratique à l'utilisation de l'IA (ANAP)

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

La prostate entre en scène au CHU d'Orléans

Théâtre forum sur les aidants

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

6,7

millions d'euros ont été investis par l'ARS Centre-Val de Loire pour financer des formations diplômantes

LA MÉTÉO SANITAIRE

Surveillance renforcée des arboviroses

Une soirée débat sur l'HTA
Rendez-vous de la recherche
Conférence des hospitalo-universitaires

LE COIN RH

Camille Bretagne, secrétaire générale du CHRU de Tours

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Le GRADeS déploie des outils au service des équipes de soins



Pour faciliter le travail au quotidien d'équipes de santé de plus en plus sollicitées, l'intelligence artificielle (IA) est un réel levier. Le groupement régional d'appui au développement de l'e-santé (GRADeS) Centre-Val de Loire a d'ailleurs érigé le déploiement de solutions d'IA en priorité stratégique, priorité inscrite dans le CPOM pour les quatre prochaines années. À travers un pôle Expertises et Innovation mis en place en 2024, le GRADeS accompagne les établissements pour que l'IA réponde concrètement aux besoins des organisations médicales et soignantes. Plusieurs usages ont déjà été identifiés pour gagner du temps de soins avec des outils de synthèse médicale, pour améliorer la qualité des prises en charge et optimiser la planification des soins mais aussi pour simplifier les tâches administratives. Illustration concrète, le GRADeS Centre-Val de Loire pilote un projet innovant en partenariat avec le Centre Hospitalier de Montargis pour déployer dans les prochaines semaines un

Eure-et-Loir : le CH de Nogent-le-Rotrou s'est agrandi



Aboutissement du projet de réorganisation de l'offre sanitaire et médico-sociale sur l'ouest du département, le Centre Hospitalier de Nogent-le-Rotrou a inauguré, le 25 avril dernier, son nouveau plateau technique des consultations spécialisées qui occupe la nouvelle extension de 400 m². L'établissement dispose désormais de 70 lits et de 10 places en hospitalisation de jour et d'une vingtaine de bureaux pouvant accueillir des consultations de 17 spécialités. Le nouveau bâtiment, dont les travaux vont coûter un peu plus de 5 millions d'euros, accueillera à terme le centre périnatal de proximité. Les travaux vont se poursuivre cette année pour améliorer d'ici au début de l'année 2026 les conditions d'accueil des patients et l'activité de l'établissement (27 000 consultations spécialisées en 2024). Le même jour, la directrice de l'établissement, Anne

agent conversationnel basé sur une IA. Celui-ci facilitera la recherche de recommandations de bonnes pratiques et la mise à jour des procédures. Avec cet outil, les soignants pourront avec quelques mots-clés, retrouver des protocoles, des fiches de procédure ou des recommandations à appliquer. Basée sur ILLUIN Dialogue et hébergée en France (HDS), cette solution proposera également un appui à la rédaction de nouvelles procédures, en se basant sur les textes de référence. Les avancées promises par l'IA en santé dans la région seront au cœur des [Rencontres du numérique en santé](#), organisées par le GRADeS le 26 juin 2025 à Cheverny. Cet événement sera l'occasion de présenter l'organisation du GRADeS sur les sujets de l'IA, de partager les premières perspectives pour les équipes de soins et de favoriser les échanges entre acteurs de la santé du Centre-Val de Loire autour des innovations numériques.

Au CHU d'Orléans, la pose de voies veineuses avec échoguidage par les infirmiers se déploie



C'est l'illustration d'un protocole de coopération réussi. A l'issue d'une prochaine formation organisée le 19 mai, près d'une vingtaine d'infirmiers des urgences du CHU d'Orléans (sur 80) seront habilités à la pose de voies veineuses avec échoguidage. « Nous avons intégré le [protocole national de coopération](#) il y a deux ans pour la pose de cathéter sous échographie par les infirmières, explique Angélique Richard, cadre de santé aux urgences du CHU d'Orléans. Lorsque les infirmières n'arrivent pas à perfuser un patient de manière classique car le capital veineux est difficile ou lorsque les veines sont sclérosées,

Constantin, a inauguré, en présence de la directrice générale de l'ARS, Clara de Bort, et d'élus locaux, le nouveau service de soins médicaux et de réadaptation du Centre Hospitalier de La Loupe (capacité de 47 lits). L'établissement devra également développer de l'hospitalisation de jour. Dans le cadre de l'aménagement de son SMR (travaux, création et équipement du plateau technique), le CH a bénéficié de la part de l'ARS d'une subvention de 300 000 euros. Parallèlement, le CH de La Loupe va finaliser cette année le processus de sélection de l'architecte en vue de la restructuration de son EHPAD.

Loir-et-Cher : une CUMP après un accident mortel de circulation



Une cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) a été activée, mercredi 23 avril dernier après la collision frontale de deux véhicules à La Chaussée-Saint-Victor, près de Blois, ayant entraîné la mort de trois personnes, quatre autres étant blessées. « La CUMP a été déclenchée quelques heures après l'accident, après contact avec la régulation du SAMU car un tel événement peut avoir un important retentissement psychologique », explique à La Lettre Pro le Dr Akli Chekroun, chef des urgences du Centre hospitalier de Blois. L'équipe, constituée d'un psychiatre et d'infirmiers psy, a ainsi rencontré les témoins directs de l'accident, les proches et familles des personnes accidentées ou endeuillées. Dans l'une des voitures, trois des cinq passagers sont décédés, tous étaient salariés à la Ferme de la Motte à

celles qui y ont été formées vont chercher l'échographe pour voir les veines et poser plus facilement le cathéter, après avoir reçu l'aval de la cheffe de service, la Dr Nesrine Nabli. » Chaque fois qu'une VVP est posée sous échoguidage par une infirmière, une fiche individuelle est remplie. Après la mise en place du protocole dans le service avec 5 IDE, le 16 juin 2023, 17 patients ont bénéficié de ce dispositif au sein des urgences en 2023 et 56 en 2024. Leur nombre devrait continuer de croître. « Deux infirmiers ont été formés il y a 5 ans, ils ont monté une formation en interne pour former nos professionnels en interne au centre de simulation d'Orléans (CESIMO). » Aujourd'hui, 4 infirmiers sont déjà habilités à la pose de VVP sous échographie, dans le cadre du protocole de coopération, 14 autres sont en cours de formation. « Cela permettra à un plus grand nombre de patients de profiter de cet acte quand c'est nécessaire », précise Angélique Richard.

Talcy. « Dès le jeudi matin, la DRH du site a été contactée pour proposer de rencontrer les collègues des victimes qui le souhaitent, notamment ceux qui étaient partis dans d'autres voitures, avec eux ». L'équipe de la CUMP a ainsi rencontré 34 personnes, 29 individuellement et 5, très proches des victimes, en groupe. « La CUMP peut également rencontrer les professionnels de santé ou les pompiers étant intervenus sur le lieu de l'accident s'ils le souhaitent », précise le Dr Chekroun. Un débriefing de la CUMP devait se tenir ce vendredi 9 mai.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

6,7

En 2024, 2,9 millions d'euros ont été alloués pour la formation aux établissements et services médico-sociaux du secteur du handicap et 3,7 millions d'euros pour le secteur du grand âge, soit au total 6,7 millions d'euros qui ont permis de financer des formations diplômantes et des formations continues.



LA MÉTÉO SANITAIRE



Surveillance renforcée des arboviroses

Pour prévenir le risque d'épidémie liée aux arboviroses (dengue, chikungunya et Zika), une surveillance épidémiologique renforcée dont les professionnels de santé sont des acteurs essentiels est mise en œuvre du 1er mai au 30 novembre, période d'activité du moustique tigre. Cette surveillance est d'autant plus cruciale que le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est implanté depuis 2017 dans 5 départements de la région Centre-Val de Loire : Indre, Cher, Indre-et-Loire, Loiret et Loir-et-Cher. Les pharmaciens sont en position clé pour prodiguer des conseils de prévention auprès des personnes en préparation d'un voyage en zone endémique. Mais aussi à leur retour, à la fois dans la perception des premiers symptômes mais aussi sur les bons gestes à adopter. Si des personnes de retour de voyage présentent une fièvre d'apparition brutale, ils

doivent penser aux arboviroses et les inviter à consulter ! Les médecins et biologistes doivent quant à eux, une fois qu'ils ont établi le diagnostic, effectuer sans délai une déclaration à l'ARS pour éviter la propagation de ces maladies virales, ces maladies étant à déclaration obligatoire.

Plateforme régionale d'alerte et urgence sanitaires

Tél. 02 38 77 32 10

ars45-alerte@ars.sante.fr

Fax : 02 34 00 02 58

Pour plus d'informations, consulter [la page dédiée sur le site de l'ARS](#)

Retrouvez les formulaires de déclaration des cas de [dengue](#), [chikungunya](#), [zika](#)

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Les infirmiers peuvent établir les certificats de décès



Au terme d'une phase d'expérimentation dans 6 régions (dont le Centre-Val de Loire) puis pendant un an au niveau national, c'est désormais officiel. Les infirmiers diplômés d'état salariés et libéraux volontaires, ayant été formés pour le faire, peuvent établir des certificats de décès des personnes majeures intervenus à leur domicile, en établissement de santé ou médico-social. Cette disposition vise à réduire les délais d'attente imposés aux familles, et à leur permettre d'engager les démarches funéraires dans les meilleurs délais. Pour remplir cette formalité, les infirmiers doivent être inscrits à l'Ordre des

Eure-et-Loir : contre le cancer, un accélérateur de particules au COREL



Le Centre d'oncologie et de radiothérapie d'Eure-et-Loir (Corel), à Chartres, a fait l'acquisition d'un accélérateur de particules de dernière génération, le TrueBeam. Mise en service en mars, cette machine permet de réaliser des radiothérapies plus précises. « Nous pouvons nous permettre des doses plus importantes sur la tumeur et de faire des

infirmiers, avoir obtenu leur diplôme depuis au moins 3 ans, et avoir suivi et validé une formation spécifique avec une partie obligatoire de 12 heures et une autre, optionnelle de 3 heures. Sont exclus de ce dispositif les décès de personnes mineures, ou les décès étant survenus sur la voie publique et ceux pour lesquels le caractère violent de la mort est manifeste.

« En Centre-Val de Loire, 333 infirmiers habilités à établir des certificats de décès se sont fait connaître auprès de l'Ordre infirmier, en date du 15 avril, mais ils sont près de 500 à avoir été formés dans la région », explique Anne Bencteux, directrice des soins, à l'ARS. Selon les données de la CPAM qui a apporté une rémunération forfaitaire aux infirmiers libéraux (entre 42 et 54 euros par décès, en fonction des conditions de survenue du décès), 265 certificats de décès ont été réalisés par 71 infirmiers libéraux de la région.

Service sanitaire : wanted terrains de stage !



Les établissements souhaitant accueillir des étudiants en santé dans le cadre du service sanitaire peuvent participer à la campagne de recensement des terrains de stages qui vient de s'ouvrir. Créé en 2018, le service sanitaire des étudiants en santé, qui avait été présenté dans [La Lettre Pro du 12 juillet 2024](#), s'adresse aux étudiants en santé : médecins, kinés, dentistes, maïeuticiens, pharmaciens mais aussi aux psychomotriciens, infirmiers, préparateurs en pharmacie hospitalière, ergothérapeutes et techniciens de laboratoire médical avec pour but de les familiariser avec les enjeux de prévention en santé. « Chaque année, 2000 étudiants sont répartis sur environ 300

séquences de radiothérapie plus courtes, 1, 3, 5 séances au lieu de 4 à 8 semaines de traitement », explique le Dr Annabelle Renard, radiothérapeute au Corel. Cette technologie de haute précision, qui a nécessité un investissement de 1,5 million d'euros, peut être proposée sur des petites tumeurs localisées, le traitement ponctuel de tout type de cancer, de métastases osseuses ou de récurrence ganglionnaire ou de récurrence de cancer de prostate, précise la médecin. Grâce à cette machine, certains traitements de radiothérapie, qui devaient être réalisés dans des établissements d'autres départements, peuvent désormais être effectués au sein du COREL. Une dizaine de patients ont déjà bénéficié de la radiothérapie stéréotaxique mais ce nombre devrait progressivement monter.

Loiret : un musée virtuel dans les Ehpad du CHAM



L'accès à la culture joue un rôle essentiel dans le bien-être des séniors. C'est dans cet esprit que les trois EHPAD-USLD du CHAM ont participé à la création d'un musée virtuel inclusif, un projet innovant destiné à valoriser la mémoire, la transmission et l'expression personnelle. Porté par Hello Art Up, avec le soutien de l'ARS Centre-Val de Loire et de la Conférence des Financeurs, ce projet a permis aux résidents de devenir les véritables acteurs d'un musée pas comme les autres. Chaque participant a sélectionné des œuvres, enregistré des commentaires et partagé ses souvenirs, donnant ainsi vie à une galerie d'art immersive et accessible à tous.

L'initiative s'inscrit dans une volonté de lutter contre l'isolement, en encourageant la création de liens entre les résidents, leurs familles et le

terrains de stage. » précise Carine Sauger, coordinatrice du service sanitaire pour notre région. Les structures impliquées dans une démarche de santé publique ou qui mettent en place des actions de prévention-promotion de la santé peuvent se porter candidates pour devenir terrain de stage des étudiants en service sanitaire.

Elles doivent déposer leur candidature avant le vendredi 6 juin 2025 sur la plateforme dédiée : [Portail d'offres du service sanitaire en santé](#). Un tutoriel d'utilisation est à disposition : [ici](#).

Pour plus d'informations, contacter : Carine SAUGER – Coordinatrice régionale du service sanitaire - [Collegium santé - Service Sanitaire](#) - carine.sauger@univ-tours.fr - 02.47.36.63.40

personnel soignant. En intégrant les nouvelles technologies à travers un "jumeau numérique" des établissements, elle favorise également l'apprentissage du digital, tout en offrant un espace d'expression et de valorisation des souvenirs. Afin de présenter cette réalisation unique, trois vernissages seront organisés dans chacun des EHPAD-USLD du CHAM : La Cerisaie, au Fil de l'Eau et La Clairière. Chaque événement comprendra la projection d'un film réalisé avec les résidents, suivi d'un moment d'échange et d'un cocktail convivial.

L'ARS Centre-Val de Loire soutient les EHPAD dans leur recrutement



Consciente des difficultés de recrutement dans le secteur, l'ARS Centre-Val de Loire a décidé d'assouplir les règles nationales de financement des Ehpads, tout en maintenant des ambitions claires en faveur de la professionnalisation des équipes et en renforçant son soutien financier à leur qualification. Pour en savoir plus, [lire le communiqué de presse de l'ARS](#).

EN PRATIQUE

Guide pratique à l'utilisation de l'IA

L'intelligence artificielle (IA) est en train de transformer profondément le secteur de la santé et du médico-social, offrant des opportunités inédites pour améliorer l'efficacité des services, anticiper les besoins et optimiser les processus. Pour accompagner les professionnels dans cette transformation, l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) met à disposition son guide "[Déployer une IA en toute confiance](#)". Le guide met l'accent sur les concepts à maîtriser pour comprendre l'IA, les principes de transparence et de gouvernance adaptés au contexte sanitaire mais aussi les bonnes pratiques pour une exploitation respectueuse des données.

APPELS À PROJETS

Lancement du dispositif de labellisation Grande cause nationale 2025 "Parlons santé mentale"

Prévention de la dénutrition des personnes âgées en EHPAD

Programme ESMS numérique régional 2025

Dispositif d'accompagnement de la formation IPA - Campagne d'appel à candidatures 2025-2026

Dispositif prime d'attractivité estivale nouveaux diplômés - Campagne d'appel à candidatures 2025 à destination des établissements sanitaires

Hôpitaux de proximité : appel à manifestation d'intérêt pour soutenir et valoriser les projets innovants dans le soin de proximité

Appel à manifestation d'intérêt - Fonds d'Appui à la Transformation des établissements et services pour personnes en situation de handicap pour la période 2024-2027

Dispositif de contrat d'allocation d'études (CAE) - campagne d'appel à candidatures 2025 à destination des établissements de santé

Création d'un collectif d'entraide et d'insertion sociale et professionnelle (CEISP)

Expérimentation d'un forfait pour la prise en charge en hospitalisation à domicile de patients nécessitant des traitements médicamenteux systémiques du cancer

AU PROGRAMME

La prostate entre en scène au CHU d'Orléans

Le 13 mai, le CHU d'Orléans organise une soirée pour sensibiliser les patients et les professionnels au dépistage du cancer de la prostate. Rendez-vous au niveau -1 du point vert à partir de 19h00 pour une mini-conférence suivie de la lecture de la pièce de théâtre RADICALE. Soirée ouverte à tous. Inscription gratuite en envoyant un mail à :

direction.communication@chu-orleans.fr

Une action de prévention des chutes

Une soirée débat sur l'HTA

Jeudi 15 mai, de 18h30 à 20h, la ville de Tours organise à l'Hôtel de ville une conférence-débat gratuite et ouverte à tous sur l'hypertension artérielle. Celle-ci sera présentée par le Pr Jean-Michel Halimi, néphrologue, chef du pôle Médecine du CHRU de Tours.

Rendez-vous de la recherche

Le 22 mai, à 14 heures, le Réseau Culture Santé Centre-Val de Loire organise le rendez-vous de la recherche sur le thème « relation soignant-soigné ». L'objectif est de nourrir les réflexions et échanges autour

Le 14 mai, de 15h30 à 17h, le Centre de Soins Infirmiers HUMENSIA de Château-Renault, organise, en partenariat avec SIEL Bleu, une action d'information, de sensibilisation et de prévention des chutes à la résidence Le Maine de Château-Renault. Cette initiative vise à promouvoir les bonnes pratiques de santé pour prévenir les chutes, en mettant l'accent sur le maintien d'une activité physique adaptée. À l'issue de cet atelier gratuit, ouvert à tous, sans inscription, des fiches conseils et des guides prévention seront remis à chaque participant.

Théâtre forum sur les aidants

Le **15 mai**, la fédération départementale familles rurales de l'Indre, et l'Agirc-Arrco, préparent un théâtre forum intitulé "À Mes Côtés : Histoires d'Aidants" à Chassignolles. L'objectif est de mettre en lumière l'engagement quotidien des aidants et de sensibiliser aux enjeux et défis qu'ils rencontrent. L'événement est gratuit.

des liens entre art, culture et santé, pour les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et culturel, chercheurs, usagers, ainsi que toute personne intéressée par ces thématiques. L'événement se déroulera au centre hospitalier Henri Ey, à Bonneval. Inscription [sur ce lien](#)

Conférence des hospitalo-universitaires

Du **2 au 6 juin**, aura lieu la 9e édition des conférences des hospitalo-universitaires de la région Centre-Val de Loire, en visioconférence. Elles seront coanimées par les CHU de Tours et d'Orléans. Une demi-journée sera consacrée à chacune des 16 disciplines mises à l'honneur (anesthésie-réanimation, oncologie, cardiologie...). L'enjeu est d'anticiper les besoins pluriannuels et d'accompagner l'augmentation du nombre d'étudiants dans la région.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Camille Bretagne, secrétaire générale du CHRU de Tours

Camille Bretagne, 28 ans, est depuis fin janvier secrétaire générale du CHRU de Tours. Titulaire d'un master 2 en droit et gouvernance du secteur sanitaire et social, diplômée de l'EHESP en 2021, elle avait auparavant exercé pendant trois ans en tant que directrice adjointe aux ressources humaines au CHU de Besançon. « Le secrétariat général est la porte d'entrée à différents niveaux du CHRU de Tours, commente Camille Bretagne. En interne, il assure la rédaction et le suivi des contrats de pôle et des projets de service. Avec l'extérieur, il est un interlocuteur privilégié représentant la direction générale du CHRU pour les autorités, la police, la justice, la DD ARS ou les

élus. » Parmi ses missions, la secrétaire générale assure le pilotage du lien ville-hôpital et de la stratégie en matière de données de santé. Camille Bretagne est par ailleurs directrice référente d'un pôle de santé publique et supervise la politique de prévention, dans le cadre de laquelle des actions concernent tant la population que les professionnels de santé de l'établissement. « Nous attachons une grande importance à l'expérience patient mais aussi au bien-être de nos collaborateurs. » Un événement sera d'ailleurs organisé par le CHRU de Tours lors du second semestre 2025 pour encourager les soignants à prendre soin de leur santé mentale.

Pour tout contact : c.bretagne@chu-tours.fr

LA SANTÉ RECRUTE



Assistant(e) de Soins en Gériatrie

Chargé-e de mission du CODAC-CVL à Orléans

Gestionnaire des alertes et urgences sanitaires H/F

Gestionnaire administratif et budgétaire H/F

Chef de projet attractivité H/F

**S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire**

**Consulter les Lettres
Pro précédentes**

**Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...**



La Lettre Pro - 70 du 9 mai 2025
Directrice de la publication : Clara de Bort
Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)